MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

Liberté
Egalité
Fraternité

AGORA : LE « DATA-HUB » DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'échange des données relatives à la formation

La plateforme AGORA est un espace de partage d'informations dédiées au **suivi des parcours de formation** de chaque individu.

Les objectifs d'AGORA

En mutualisant les données sur les parcours de formation AGORA poursuit les objectifs suivants :

- **Mettre en place une unique source d'informations,** fiable et exhaustive ;
- **Simplifier la charge administrative des opérateurs de la formation professionnelle** (notamment Conseils Régionaux, France Travail, Opérateurs de compétences, Caisse des Dépôts, l'Agefiph...), autour du principe du « dites-le nous une fois » ;
- **Améliorer le suivi et l'accompagnement** dans le parcours des usagers à travers des échanges systématiques d'informations entre les opérateurs en charge de l'accompagnement et ceux en charge de la formation ;
- **Fournir les informations incontournables** sur les effets des politiques de formation en produisant des données consolidées sur les parcours de formation et leurs déterminants ;
- **Être l'unique référentiel national sur les parcours de la formation professionnelle**, tous dispositifs confondus ;
- **Proposer un outil d'aide à la décision** pour le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, aussi bien pour le pilotage stratégique que pour pilotage opérationnel.

Comment AGORA fonctionne ?

- **Les organismes de formation transmettent les données de formation** des personnes aux organismes financeurs (OPCO, Transitions pro...) ;
- **Les organismes financeurs envoient ces données de formation complétées des données relatives aux financements** (coût pédagogique, frais annexes...) sur le « hub » de données AGORA ;
- **Ces données de formation sont complétées par des informations des rémunérateurs** (L'Agence de services et de paiement (ASP), Docaposte), des certificateurs, de la DSN (Dénomination Sociale Nominative) ainsi que les opérateurs du conseil en évolution professionnelle (CEP) ;
- **Les différents acteurs de la formation professionnelle peuvent accéder à l'ensemble des données d'un dossier (dans la limite du besoin d'en connaître)**.

HUB
DE DONNÉES
AGORA

Comment accéder aux données d'AGORA

Le service AGORA est uniquement accessible aux organismes financeurs.

Pour en savoir plus sur le traitement :

www.financeurs.compteformation.gouv.fr

Les accès sur la plateforme sont personnalisés en fonction des profils de chaque partenaire. Lors de sa connexion à la plateforme, le partenaire retrouve son Siret de connexion et accède ainsi à son profil, au sein duquel sont listés les services pour lesquels il est habilité.

Quelles sont les données partagées ?

Le « hub » AGORA contient des données liées à la formation professionnelle des personnes :

- Leur identité ;
- La (ou les) formations réalisées ;
- Les dates de la formation ;
- Le financement de la formation ;
- Le parcours après la formation.

BON À SAVOIR !

Vous êtes un professionnel de la formation professionnelle et souhaitez avoir plus d'informations sur les données AGORA ?

Contactez les services d'AGORA via le site **www.hub-agora.moncompteformation.gouv.fr**

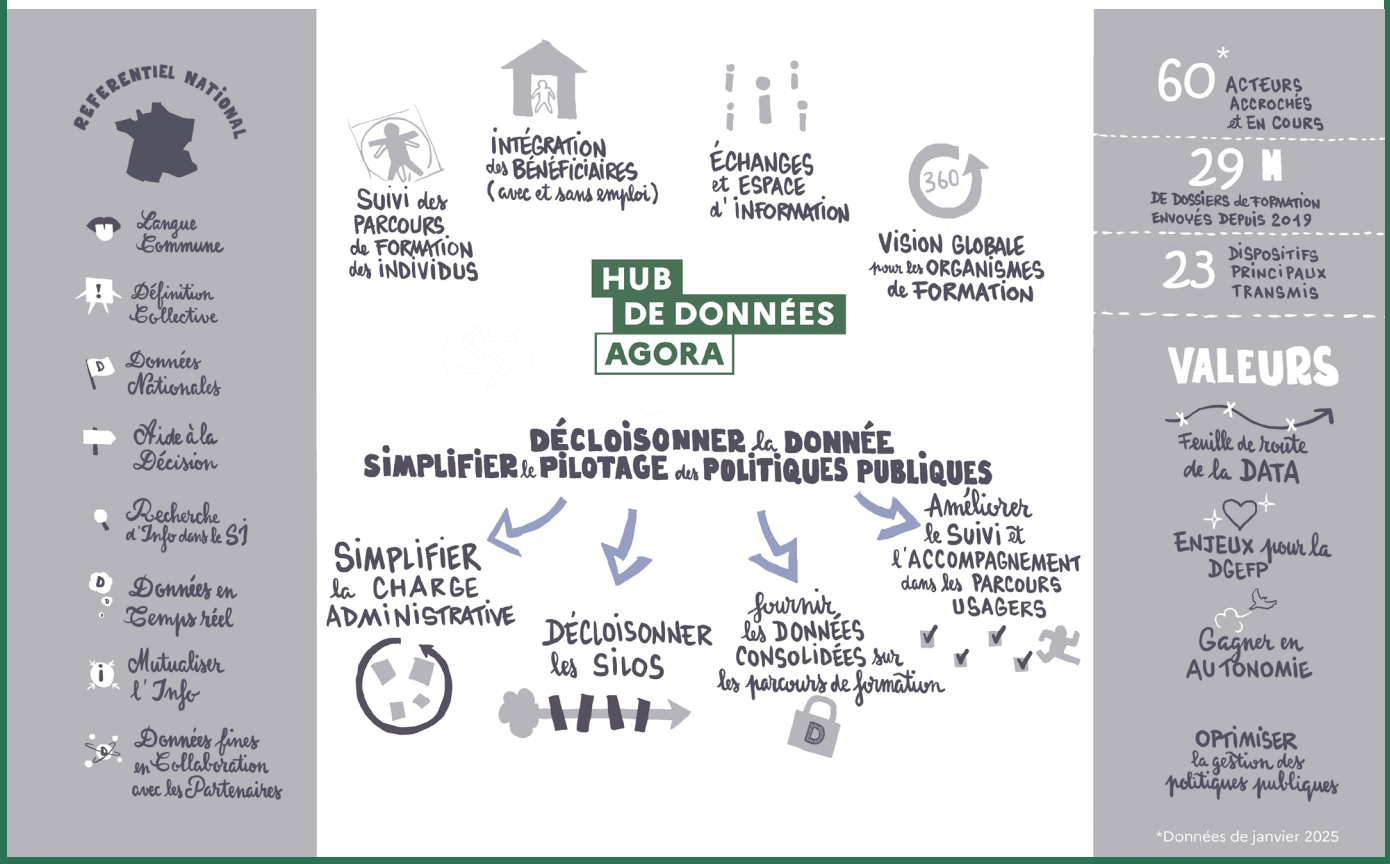

© Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles/ conception et réalisation : DGEFP/Mission communication, janvier 2025